

Questions orales

LE NORD CANADIEN

LA QUESTION DE L'EMPLOI D'AUTOCHTONES POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PIPE-LINE DU MACKENZIE

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet de sa promesse de fournir des emplois aux habitants du Nord dans le cadre de la construction du pipe-line du Mackenzie. Étant donné qu'un contrat de travail d'ensemble a maintenant été signé entre la plupart des entrepreneurs engagés dans la construction du pipe-line et quatre syndicats et que ce contrat donne aux syndicats le droit de contrôler l'engagement des personnes qui travailleront à la construction du pipe-line et vu que ces syndicats accorderont les emplois sur la base de l'ancienneté à leurs membres en chômage, ce qui comprend 2,000 membres qui viennent de cesser de travailler aux chantiers Syncrude, quelles mesures le ministre prendra-t-il pour garantir que les habitants du Nord obtiendront les emplois comme lui et l'industrie nous l'ont promis?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): D'abord, monsieur l'Orateur, on n'a pas encore pris de décision définitive au sujet du pipe-line. Deuxièmement, lorsqu'on me demandera d'accorder le droit de passage, je ne l'accorderai que si l'on garantit des emplois aux autochtones.

M. Firth: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre est-il au courant que des promesses gouvernementales du même genre ont été contournées sur une intervention syndicale en Alaska, dans le cas du pipe-line de l'Alaska?

M. Buchanan: Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant du fait. Mais je n'épargnerai rien pour éviter que la chose se répète chez nous.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES—LA POSSIBILITÉ DE
RÉTABLISSEMENT DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concerne l'appel lancé hier par l'ambassadeur Thomas Enders en faveur de modalités nouvelles de collaboration entre le Canada et les États-Unis. Étant donné les remous provoqués en décembre par son prédécesseur, l'ambassadeur Porter, et les propos tenus en janvier par le comité sénatorial étudiant les relations canado-américaines, qui estime nécessaire de rétablir le comité interministériel canado-américaines, quelles dispositions prend le gouvernement pour éviter de se trouver en situation de réaction devant les nouvelles initiatives américaines?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'ai lu avec intérêt le discours qu'a prononcé hier l'ambassadeur des États-Unis au Club canadien. Sa façon de concevoir la conduite des relations canado-américaines est louable, et ne manquera pas de se révéler constructive dans les mois et les années qui vont venir.

En ce qui concerne la relance du comité interministériel mentionnée par le député, nous ne considérons pas que cette solution se révélerait utile maintenant, puisque les

[M. Trudeau.]

ministres canadiens et américains ont de très fréquents entretiens bilatéraux et qu'on pourrait difficilement réunir tous les interlocuteurs dont la présence serait nécessaire à la réussite d'une réunion interministérielle.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE DE DIVULGATION DES NOMS DES PERSONNES
CONSULTÉES PAR M. DRURY AU SUJET DE LA DÉMARCHE
AUPRÈS DU JUGE HUGESSEN

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Le 18 mars, il admettait avoir «consulté un certain nombre de personnes» au sujet de l'affrontement dont il a parlé au juge Hugessen. Le ministre veut-il nous dire si, parmi les personnes qu'il a consultées, à l'exception, bien sûr, de l'ex-ministre de la Consommation et des Corporations, il y avait des membres du cabinet.

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je ne me souviens pas très bien, mais je crois avoir probablement mentionné la chose à certains de mes autres collègues du cabinet.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Cela étant, j'aimerais demander au ministre de bien se rappeler et de nous dire avec combien de membres du cabinet il a parlé de la chose, et quels sont ces ministres. Inutile de rappeler au ministre que s'il ne répond pas, il laisse planer un très grave doute au sujet de la possibilité d'un complot en vue de commettre une irrégularité, c'est-à-dire d'influencer un juge.

● (1500)

M. Drury: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que le député veuille me menacer. J'ai répondu que je ne me rappelle pas particulièrement avoir discuté de ce que j'estimais moi-même être des rumeurs sans fondement. J'essaierai de voir si je peux me rappeler de l'affaire de façon plus précise.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, je rappelle au ministre que la rumeur sans fondement concernait l'attaque concertée et non la provocation. J'invite l'honorable représentant à mettre de l'ordre dans ses souvenirs et à dire à la Chambre exactement ce qui s'est passé.

M. Roche: Monsieur l'Orateur, j'ai déjà eu l'occasion de signaler à la présidence le manque de précision au sujet de qui peut poser des questions supplémentaires et de qui ne peut pas le faire. Je tiens aujourd'hui à signaler respectueusement à la présidence qu'on n'a pas encore éclairci la question puisque aujourd'hui encore, on ne m'a pas permis de poser une très importante question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dans ma première question, j'avais demandé ce que le Canada ferait pour protester contre les terribles tragédies qui se sont produites au Cambodge relativement à la violation des droits de l'homme. J'avais ensuite l'intention de demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures quelles étaient les intentions du Canada, vu qu'il aurait dû ratifier il y a longtemps la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies.